



PROCES-VERBAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 02 juillet 2025

Date de convocation : 28/11/24

Nombre de conseillers : 23

Présents : 21

Nombre de votants : 23

Début de séance : 18h41

Fin de séance : 20h13

Cathy VENTURINO-GABELLE	Céline PETIT	Alain VAURY
Stéphanie GOUDAL-ORIONE	Jacques CUCCHI	Michèle ARNAUD pvr M GARSON JAINES
Philippe MOACHON	Daniel VIRGIL	Michel SENECHAL
David GALLIARI	Monique ANANOU	Cyrille OKKADJIAN
David GORTHCINSKY pvr D GALLIARI	Myriam GARSON JAINES	Jean Marc JOUANNET
Corinne BADOUX	Fabrice BEAUCHANT	Raymonde ASTIER
François VOLPI	Mireille COSTE	Céline PACCHINI
Brigitte LAURENT	Thierry JOURDHEUIL	

Secrétariat Général

1. Installation des conseillers à la suite de trois démissions (tableau du CM) :
 Mesdames Véronique Causse, Zakia Modai et Nathalie Vicens ont présenté leurs démissions à Madame le Maire pour : « des raisons personnelles ». Elles sont remplacées par Mesdames Raymonde Astier et Corinne Badoux et par Monsieur Fabrice Beauchamp.
2. Approbation du procès-verbal du 9 avril 2025
Vote : Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 5 (F. VOLPI, M. COSTE, C. PACCHINI, B. LAURENT, T. JOURDHEUIL)
3. Election du secrétaire de séance
Proposition : S. GOUDAL-ORIONE Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0
4. Elections des représentants de la commune au CCAS
Deux personnes sont à remplacer. Se Présente pour un vote :
Liste 1 : D. GALLIARI – M. ANANOU : 18 VOIX
Liste 2 : M. COSTE – F. VOLPI : 5 VOIX
Sont élus représentants au CCAS M. D. GALLIARI et Mme M. ANANOU
5. Désignations des délégués aux syndicats et organismes extérieurs
 - Syndicat des transports :
Une personne est à remplacer. Se Présente pour un vote :
F. BEAUCHANT : 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
F. VOLPI : 5 VOIX POUR ET 18 ABSTENTIONS
Est élu représentant au syndicat des transports M. F. BEAUCHANT

- CDG 83 :
Une personne est à remplacer. Se Présente pour un vote :
C. BADOUX : 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
M. COSTE : 5 VOIX POUR ET 18 ABSTENTIONS
Est élu représentant au CDG 83 Mme C. BADOUX

6. Désignations des délégués dans les commissions communales :

- Commission Finance :
Une personne est à remplacer. Se Présente :
S. GOUDAL-ORIONE : 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Est élu représentante à la commission finances Mme S. GOUDAL-ORIONE
- Commission Education :
Une personne est à remplacer. Se Présente :
J.M. JOUANNET : 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Est élu représentant à la commission éducation M. J.M. JOUANNET
- Commission Association :
Une personne est à remplacer. Se Présente :
D. GORTHCINSKY : 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Est élu représentant à la commission associations M. D. GORTHCINSKY
- Commission Habitat :
Deux personnes sont à remplacer. Se Présentent :
A.VAURY – D. GALLIARI : 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Sont élus représentants à la commission habitat Ms. A. VAURY – D. GALLIARI

7. Composition du conseil communautaire de la communauté de communes Provence Verdon

Il est nécessaire, à l'instar de la communauté de communes, que les communes délibèrent avant les élections municipales prochaines afin d'établir le nombre de représentants communautaires par commune. Il est proposé un nombre identique aux mandats précédents.

Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0

M. VOLPI souhaite prendre la parole afin de connaître les raisons de la démission des trois conseillères municipales

Mme le Maire répond qu'il y a eu déjà dix votes de réaliser depuis que ce point a été abordé, il fallait y penser peut-être à ce moment-là.

Personnel

8. Création de poste - Coordinatrice Administrative – Service RH

Retirée de l'ordre du jour.

9. Création de poste – Agent de maîtrise territorial – Service technique

Il est nécessaire de créer ce poste après validation de la promotion interne d'un agent

Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0

10. Création de poste – Contrat d'apprentissage – Service de l'eau et assainissement

Confirmant la volonté de la municipalité de promouvoir l'apprentissage pour donner à la jeunesse la possibilité d'acquies un métier, il est proposé de créer un poste en contrat d'apprentissage pour un jeune dans le cadre du service de l'eau.

M. T. JOURD'HEUIL et Mme C. PACCHINI pose des questions pour avoir plus d'informations (durée, salaire, hébergement, ...)

C. PETIT et MME le Maire répondent que la durée est de deux ans plus un an si bac pro, le salaire dépend de l'âge de la personne et que l'hébergement sur Barjols n'est pas prévu dans ce cas.

Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0

Urbanisme

11. Servitude de passage – Les Paluds

La parcelle A 1033, étant dans le domaine privé de la commune, sera affectée à titre de servitude réelle et perpétuelle à usage de passage destiné à desservir les parcelles voisines.

MME le Maire précise que cette parcelle ne pourra pas être artificialisée.



Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0

Associations / Communication

12. Demande de subvention exceptionnelle – Association Barjols Bouge

Dans le cadre de son festival « les Troubadres d'Elias », l'association Barjols Bouge demande une subvention exceptionnelle. Après avis de la commission association, il est proposé au conseil de se prononcer sur une subvention de 800€.

Mme C. PACCHINI demande combien de subvention ils ont déjà par an

Mme le Maire répond 2 500€.

Vote : Pour : 18 Abstention : 5 (F. VOLPI, M. COSTE, C. PACCHINI, B. LAURENT, T. JOURDHEUIL) Contre : 0

13. Convention avec le Département dans le cadre des médiathèques

Question restée à l'ordre du jour déjà délibérée au conseil précédent.

Finances

14. Demande de subvention – Département – Projet de désimperméabilisation de la cour d'école

Dans le cadre du projet de désimperméabilisation de la cour d'école, une subvention auprès du Département est demandée à hauteur de 45 591€. Sur cette première phase du projet d'un coût de 151 972€, l'agence de l'eau subventionne déjà à hauteur de 75 986€ soit un reste en autofinancement de 30 395€ (20% de la première phase du projet).

M. T. JOURD'HEUIL précise qu'à l'invitation du délégué à la jeunesse, M. M. SENECHAL, il a pu travailler avec l'ensemble des personnes parties prenantes (institutrice, agent de la commune, élus, parents, ...) sur ce projet, a pu exprimer ses propositions et se demande quand cela va se réaliser.

Mme le Maire le remercie pour son implication et confirme que ce projet, pour des raisons de demande de subventions successives, sera réalisé en deux ou trois phases entre cet été (désimperméabilisation) et l'année 2026 voire 2027 suivant le retour des financeurs.

Montant HT	CD83 HT	Agence de l'eau HT	Autofinancement HT (20%)
151 972,00 €	45 591,00 €	75 986,00 €	30 395,00 €

Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0

M. F. BEAUCHANT QUITTE LE CONSEIL POUR OBLIGATION PROFESSIONNEL (19h46)

Cathy VENTURINO-GABELLE	Céline PETIT	Alain VAURY
Stéphanie GOUDAL-ORIONE	Jacques CUCCHI	Michèle ARNAUD pvr M GARSON JAINES
Philippe MOACHON	Daniel VIRGIL	Michel SENECHAL
David GALLIARI	Monique ANANOU	Cyrille OKKADJIAN
David GORTHCINSKY pvr D GALLIARI	Myriam GARSON JAINES	Jean Marc JOUANNET
Corinne BADOUX	Fabrice BEAUCHANT pvr M ANANOU	Raymonde ASTIER
François VOLPI	Mireille COSTE	Céline PACCHINI
Brigitte LAURENT	Thierry JOURDHEUIL	

20 présents et 23 votants : le quorum est respecté

15. Demande de subvention – Département – Projet de réhabilitation du centre aéré

Dans le cadre du projet de réhabilitation du centre aéré, une subvention auprès du Département est demandée à hauteur de 172 000€. Concernant ce projet d'un cout total de 1 263 837 €, l'Etat (fond vert) subventionne déjà à hauteur de 350 000€, la CAF à hauteur de 300 000€, la Région à hauteur de 178 000€ soit un reste en autofinancement de 263 832€ (20% du projet).

M. T. JOURD'HEUIL demande si les espaces extérieurs vont être traités.

Mme le Maire répond que, dans un premier temps, non et qu'il est prévu dans une seconde phase un travail sur ce point.

Montant HT	CD83 HT	ETAT Fond vert HT	Région SUD HT	CAF VAR HT	Autofinancement HT (20%)
1 263 837,50 €	172 000 €	350 005,17 €	178 000 €	300 000 €	263 832,33 €

Vote : Pour : Unanimité Abstention : 0 Contre : 0

16. Demande de subvention – Département – Travaux de voirie

Dans le cadre du plan de rénovation des voiries communales, une demande de subvention est réalisée auprès du Département à hauteur de 40 000€.

Mme C. PACCHINI, reprenant une question écrite déjà posée par l'opposition, demande s'il existe un plan pluriannuel pour la voirie et pourquoi Mme le Maire affirmait quelques années plus tôt que le financement du Département n'était pas possible sur la voirie communale.

Mme le Maire confirme qu'il existe bien un plan pluriannuel sur la voirie qui est approvisionné à hauteur d'au moins 80 000€ par an au lieu de 30 000€ sous la municipalité précédente. Un ordre de priorité sur les voies et chemins est prédéterminé mais dépend aussi des urgences dues aux aléas climatiques. Par ailleurs, à la suite d'une rencontre en 2021 avec des conseillers départementaux, il a expressément été

dit que le Département finançait en priorité les projets et pas la voirie. Début 2025, une fenêtre de tir possible pour le financement de la voirie s'est ouverte, la mairie a tout de suite réagi.

Montant HT	CD83 HT	Autofinancement HT (25%)
53 571.71 €	40 000,00 €	13 571.71 €

Vote : Pour :18 Abstention : 5 (F. VOLPI, M. COSTE, C. PACCHINI, B. LAURENT, T. JOURDHEUIL) Contre : 0

17. Location des biens communaux

Régulièrement, il est nécessaire pour tenir compte des besoins de validation de la trésorerie de réajuster la délibération concernant les baux communaux.

Vote : Pour :18 Abstention : 5 (F. VOLPI, M. COSTE, C. PACCHINI, B. LAURENT, T. JOURDHEUIL) Contre : 0

SIGNATURE DE LA SECRETAIRE DE SEANCE :



STEPHANIE GOUDAL-ORIONE

SIGNATURE DE MADAME LE MAIRE :



CATHY VENTURINO-GABELLE